



## **DISPOSITIF ERASMUS +**

### **DEFINITION**

Erasmus + est un programme qui permet à des étudiants et enseignants d'aller vivre une expérience à l'étranger.

### **MODE**

- Effectuer un stage de 3 semaines minimum dans une entreprise européenne.
- Suivre des cours dans une école européenne.

### **ELIGIBILITE**

Tous les établissements CFA sont éligibles au programme Erasmus.

A condition de:

- Mettre en œuvre un stage à l'étranger.
- De choisir comme destination un pays européen.

Le programme Erasmus est à ce jour ouvert :

- Aux 28 États membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni\*, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Macédoine et Suède,
- Aux États de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) : Islande, Liechtenstein et Norvège.

*\*Le Brexit fait que le Royaume Uni est une destination non recommandée.*

### **CANDIDATURE**

Solliciter des bourses européennes auprès de l'Agence Erasmus +, soit 1 an ou 6 mois avant le départ.

1 bourse correspond à 1 jeune.

Il existe un consortium MFR qui sollicite les bourses pour l'ensemble des MFR.

Ce consortium réajuste le nombre de bourses dans la mesure du possible.

Ainsi si la MFR LA VERNEE demande 20 bourses et qu'au final seuls 16 jeunes partent, le consortium va récupérer les 4 bourses non inutilisées et les redistribuer à une autre MFR qui en aurait besoin.

Il y a donc un système de compensation. Toutefois, si le consortium n'arrivait pas à redistribuer ces bourses, il pourrait nous être reproché d'en avoir trop sollicité.

Nous nous refusons à n'envoyer à l'étranger que nos meilleurs élèves.

Ce séjour doit être l'opportunité pour les jeunes de trouver un intérêt à apprendre la langue et de comprendre l'importance de s'investir en cours avant départ et au retour du séjour.

C'est pourquoi avant de refuser catégoriquement le départ d'un jeune, il nous semble indispensable d'organiser un entretien avec :

- Le directeur
- Les parents
- Le jeune
- Voire le tuteur de stage ou d'apprentissage

Nous nous réservons également le droit de ne pas acheter de billet à un jeune qui aurait une attitude irresponsable, désobligeante et irrespectueuse envers les formateurs ou envers ses camarades. Il ne sert à rien de déplacer un problème à l'étranger.

Dans tous les cas, nous vous remettons à l'issue de cette réunion une lettre d'engagement pour les formalités administratives et financières, à nous renvoyer le plus vite possible.

La procédure d'engagement est différente pour les Stagiaires et les Apprentis.

Les apprentis doivent avoir l'accord de leur entreprise d'apprentissage.

Durant la dernière alternance, les jeunes apprentis ont eu la convention de stage à faire signer par leur entreprise.

Le nombre de jeunes susceptibles de partir va varier en fonction de cet accord.

Pour intégrer le dispositif Erasmus+, il nous semble indispensable que vous ayez conscience du profil qu'on attend.

### **PROFIL IDEAL DU PARTICIPANT ENTRANT/SORTANT**

- CAPABLE DE FAIRE PREUVE DE MATURITE,
- CAPABLE DE MONTRER DES VALEURS HUMAINES (tolérance, respect des règles de civilité etc...)
  - QUI FOURNIT DES EFFORTS POSITIFS EN ANGLAIS
  - QUI A UN PROJET PROFESSIONNEL A L'ETRANGER

Il y a différents acteurs du projet :

- Le jeune
- Les parents
- La MFR
- L'entreprise d'apprentissage
- L'Union européenne et la région auvergne Rhône-Alpes
- L'entreprise et la famille d'accueil
- Le partenaire

## **INTERET**

Chaque acteur qui prend part au projet, a un intérêt particulier. En voici quelques-uns.

- **Le jeune**

- Améliorer ses compétences en langues.
- Gagner en confiance en soi, se responsabiliser.
- Renforcer ses compétences professionnelles
- Apprendre à se connaître
- Enrichir ses connaissances culturelles
- Voyager à un moindre coût

- **La famille**

- Œuvrer pour son enfant
- Prendre du recul

- **L'établissement scolaire**

- Améliorer les résultats aux examens
- Contribuer au développement personnel des jeunes
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes
- Rappeler aux jeunes qu'on se soucie de leur avenir
- Renforcer les liens entre nos jeunes.
- Accroître le recrutement de l'établissement

- **L'entreprise d'apprentissage**

- Retrouver un salarié tout frais, en pleine forme,
- Profiter de nouvelles idées,
- Renforcer l'image de l'entreprise sur le territoire

- **L'Union Européenne et la Région Auvergne Rhône-Alpes**

- Sensibiliser à la mobilité européenne et nationale pour lutter contre le chômage

- Renforcer le projet européen ; donner du sens à cette communauté européenne

- **L'entreprise et la famille d'accueil**

- Partager leur culture,
- Apprendre de la culture des autres,
- Favoriser des liens sociaux,
- Avoir un complément de revenu.

### **Le partenaire**

- Dégager un bénéfice
- Répondre à un besoin

### **HISTORIQUE DU PARTENARIAT**

Depuis 2012, nous avons déjà envoyé environ 106 jeunes, soit une moyenne de 12 jeunes par an.

Le plus grand nombre de départs : 27 apprentis (la première année, car à cette époque on rendait le projet obligatoire).

Le plus petit nombre de départs : 9 apprentis (sur un total de 13 jeunes dans l'effectif de la classe).

Certaines MFR rendent le projet obligatoire et envoient donc en moyenne 40 jeunes par an à l'étranger.

En 2019, pour la première fois, le projet a été ouvert à la formation BAC PRO Technicien Conseil Vente Alimentaire

Cette année, nous ouvrons le projet à nos BAC PRO Aménagement paysager.

### **MISE EN ŒUVRE**

Nous travaillons en collaboration avec une entreprise de placement qui s'appelle Language Xchange Ireland.

Site Internet : <https://www.languageexchange.ie/>

Sur le site internet, vous trouverez ses autres liens sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc....)

#### **La mission du partenaire :**

- Préparer les jeunes au niveau linguistique
- Trouver des stages,
- Trouver des familles d'accueil,
- Organiser des activités socioculturelles,
- Evaluer l'intégration des participants,
- Proposer des solutions si nécessaires.
- Procéder aux formalités administratives
- Prise en charge à l'arrivée et au départ (aéroport)

Cela fait 7 ans que nous collaborons avec ce partenaire, qui a créé son entreprise en 2009.

L'entreprise est basée à Thomaston (en Irlande).

Il accompagne des groupes sur 4 villes :

1. **Kilkenny**
2. **Waterford**
3. Clonmel
4. Carlow
5. Cahir

Nous avons expérimenté jusqu'à ce jour les 2 premières villes (en gras).

Ce partenaire travaille avec différents pays d'Europe et a une base données de clients très conséquente.

C'est pourquoi nous devons booker notre venue quasiment 6 mois à l'avance.

Le partenaire détermine la ville d'accueil en fonction des écoles présentes et de la capacité de la ville en termes de familles d'accueil et de stages.

A ce jour, nous sommes dans l'incapacité de préciser la ville de destination, contrairement au pays.

### EVALUATION DU PARTENAIRE

Je vous ai évalué le partenaire sur une échelle de 1 à 5. (5 étoiles la plus forte notation)

Préparer les jeunes au niveau linguistique	++++
Trouver des stages adéquats	+++
Trouver des familles d'accueil adéquates	+++++
Organiser des activités socioculturelles	++++
Evaluer l'intégration des participants	++++
Procéder à des solutions si nécessaires	++++
Procéder aux formalités administratives	++++
Prise en charge à l'arrivée et au départ (aéroport)	++++

Le plus grand atout du partenaire

Le coût	+++++
---------	-------

Exemple : Entre deux devis, on a 300 euros de différence par élève.

### LES VŒUX

Le partenaire a créé une plateforme qui permet aux jeunes enregistrés d'avoir chacun un compte.

Avec ce compte, le jeune pourra

- Préciser s'il veut être seul ou pas en famille

- Son régime alimentaire
- Ses contre-indications médicales
- Ses souhaits de stage
- Ses motivations

### **LES VOEUX DE STAGE**

Les jeunes ont le choix entre :

- Les métiers du Commerce,
- Les métiers de l'Accueil et du Service,
- Les métiers de l'Alimentaire.
- Les métiers du Paysage

On interdit l'accès à tout autre domaine (crèche, etc....)

Nos recommandations :

- Choisir un domaine que vous maîtrisez pour éviter les problèmes d'intégration et une incompatibilité avec le profil de poste,
- Choisir un domaine où vous n'aurez pas le problème de barrière de langue, où le vocabulaire est basique et répétitif. Ex : la grande distribution, les cafés, restaurants etc....
- Choisir un domaine qui va occuper votre temps, qui bouge, où le temps passe vite.
- Choisir un domaine où vous ne serez pas acteur mais en stage d'observation. Si ce stage s'inscrit dans un projet post-bac.
- Votre réussite en stage dépendra de votre maturité, votre professionnalisme, et surtout de votre volonté à prendre des initiatives et à solliciter des tâches.

En ce qui concerne la recherche de stage, avec notre expérience, on sait que le partenaire s'appuie sur une base de données et arrive de temps en temps à l'étendre. Cette extension est parfois rendue possible par les nouveaux vœux de jeunes.

Les conditions de travail sont généralement souples

- Horaires allégés
- Productivité basse

6 à 7 h par jour en moyenne.

Le jeune est contraint de respecter les horaires imposés par l'entreprise irlandaise.

Toute absence dans l'entreprise étrangère doit être justifiée par un arrêt de travail.

Ce qui signifie que vous devez vous rendre chez un médecin (généralement en présence d'un accompagnant).

### **LES FAMILLES D'ACCUEIL**

- Nourri
- Blanche
- Logé
- Véhiculé

Le contrat est formalisé ainsi ; dans la réalité il peut y avoir des écarts.

Le repas du matin, midi et du soir sont pris en charge par la famille. Il se peut que ça soit l'entreprise de stage qui offre le repas du midi (c'est le cas en restauration).

Les jeunes peuvent devoir prendre le bus. Ils peuvent dans ce cas demander une carte de bus à la famille.

Généralement les jeunes ne sont pas seuls en famille. Il arrive fréquemment que la famille d'accueil héberge déjà un autre étudiant ou étudiante d'un autre pays. Les familles d'accueil sont généralement conviviales et chaleureuses.

Les jeunes se plaignent peu de la quantité de nourriture.

L'aspect qualitatif fait partie de votre capacité d'adaptation et à accepter la culture de l'autre.

Dans la plupart des cas, les jeunes ont leur propre chambre.

La famille d'accueil se substitue à votre famille d'origine, ce qui signifie que vous vous pliez aux règles de vie de votre famille d'accueil.

Les soirées du mardi et le jeudi doivent être passées en famille d'accueil. Sorties interdites.

Il est aussi interdit les autres jours de rester dormir dans la famille d'accueil d'un camarade de classe et ce même si cela est proposée par la famille d'accueil.

Les familles ne sont pas des taxis. Elles doivent uniquement faciliter vos déplacements pour le travail et les sorties culturelles organisées par le partenaire.

**REGLES DE VIE DU SEJOUR**  
**PRENEZ LE TEMPS DE LIRE CE LISTING DE REGLES DE VIE**  
**(2 PAGES)**

<b>LE MARDI ET LE JEUDI SOIR</b>	INTERDICTION DE SORTIES – RESTER EN FAMILLE D'ACCUEIL – APPRENDRE A LES CONNAITRE – ECHANGER AVEC EUX
<b>LE LUNDI</b>	COUVRE FEU A 21H
<b>LE MERCREDI</b>	COUVRE FEU A 23 H (LE MERCREDI EST UNE SORTIE OBLIGATOIRE CAR C'EST UNE SORTIE ORGANISEE AVEC LES FAMILLES D'ACCUEIL)
<b>LE VENDREDI -SAMEDI</b>	COUVRE FEU A MINUIT POUR LES MINEURS.
<b>LE DIMANCHE</b>	COUVRE FEU A 23H POUR LES MAJEURS ET 22H POUR LES MINEURS

- Ces règles ne sont que des recommandations et c'est à chaque parent français de les ajuster avec son enfant.

-

- Attention la famille d'accueil a également un droit de regard sur les règles de vie car dans le concept du séjour ce sont eux les « parents ».

Tout jeune qui quitte le domicile de la famille d'accueil sans l'autorisation de celle-ci n'est plus sous la responsabilité ni de la famille d'accueil ni de l'établissement.

- Les familles d'accueil ne sont pas des hôtels alors respecter leur domicile et ce ne sont pas des taxis ubers alors n'abusez pas de leur gentillesse. Bien entendu si une famille se montre bienveillante, vous pouvez qu'accepter.

- Chaque jeune doit être en possession de sa carte d'identité lorsqu'il sort (ou une photocopie s'il a peur de la perdre). A défaut, en cas de contrôle il sera amené au poste de police.

-

- Éviter de se promener avec des objets de valeur et de de façon isolée, rester en groupe

-

- La consommation de produits illicites est interdite au sein de la famille mais aussi dans les lieux publics. Tout jeune qui se verra arrêté par la police sera sanctionné en fonction de la gravité des faits. Les parents des enfants mineurs devront se présenter dans le pays d'accueil.

-

**La majorité en Irlande est de 18 ans : certains pubs sont interdits aux mineurs.**



## **LES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES**

Le partenaire s'engage contractuellement à organiser le long du séjour :

- 1 activité socioculturelle (tous les mercredis soir)
- 1 excursion (tous les samedis),

Exemples d'activités socioculturelles :

- Rencontre avec des jeunes irlandais
- Initiation à un instrument de musique irlandais
- Bowling, karting

Exemples d'excursion

- Excursion à la capitale – Dublin
- Excursion à Cork – 2eme grande ville d'Irlande

Chaque jeune est libre d'occuper son temps libre avec sa famille d'accueil, ou les accompagnants

Exemples d'activité en autonomie.

- Laser Game,  Pub,  Cinéma,  Musée,  Randonnée,  Karting etc....

## **PAYS DE DESTINATION**

Nous nous dirigerons vers la République d'Irlande.

Le choix de l'Irlande est motivé par les raisons suivantes :

- Expérience
- Proximité géographique
  - Pays stable au niveau politique
- Usage de l'euro
- Relations amicales entre Français et Irlandais

La capitale est Dublin.

Les villes d'accueil sont situées à 2 h de Dublin.

Les villes que nous avons jusqu'à ce jour expérimentées sont sûres. Il y a beaucoup de patrouilles de police.

En République d'Irlande on utilise l'euro, ce qui est facilitant pour comparer le niveau de vie.

### **DATE DU SEJOUR**

Nous avons planifié le séjour de fin octobre jusqu'à mi-novembre.

### **PROVISION DU SEJOUR**

A l'établissement du budget prévisionnel, nous avons calculé une provision du séjour d'environ 500 euros, peu importe le statut des élèves, apprentis ou stagiaires.

### **ACCOMPAGNEMENT**

Nous prévoyons d'envoyer 1 ou 2 accompagnant(s) avec le groupe à l'aller et 1 ou 2 autres au retour du séjour.

**Durée** : environ 1 semaine de présence des accompagnants.

Les critères de choix des accompagnants :

- Etre volontaire pour accompagner,
- Avoir des compétences de bases en anglais,
- Connaître les jeunes.

**Le profil possible :**

- Formateur
- Surveillant de nuit
- Directeur ou/et Administrateur

**Mission :**

- Faire les visites de stage,
- Accompagner les jeunes aux sorties,
- Soutenir psychologiquement,
- Faire des bilans réguliers avec l'établissement

### **NUMEROS UTILES EN IRLANDE**

-

Faites le 112 ou 999 pour les organismes suivants et l'opérateur au bout du fil, vous demandera vers quel organisme ci-dessous vous souhaitez être mis en relation.

 **POLICE (GUARDAI)**

 **URGENCES (AMBULANCE SERVICE)**

### **ENGAGEMENT DE LA MFR**

- D'organiser une préparation linguistique et psychologique des participants avant départ,
- De procéder aux formalités administratives,
- D'assurer la prise en charge à l'aéroport au départ,
- De prendre une assurance rapatriement, annulation,
- De faire une avance de trésorerie pour payer le partenaire, les frais de transports et d'hébergement des participants et des accompagnants.
- D'aider les jeunes à valoriser leur séjour au retour : CCF mobilité, section européenne, portefeuille de compétences, CV, lettre de motivation etc.

### **ENGAGEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES**

A compléter les différentes enquêtes de l'Agence Erasmus+ et internes, avant et au retour du séjour.

- A suivre les différents cours et tests de langue en ligne avant et au retour du séjour.

- A réaliser les 3 semaines de stage dans leur intégralité. Si un jeune souhaite écourter son séjour et repartir en France pour x raisons, l'achat du billet d'avion et les frais de déplacement à l'aéroport seront à sa charge.
- Donner une bonne image de l'établissement et de sa famille, en ayant une attitude responsable, en entreprise, en famille d'accueil mais aussi dans toutes les activités qu'il fera.
- A financer lui-même ses déplacements et achats personnels.
- A fournir à l'établissement les documents nécessaires au bon déroulement du séjour.
- A participer aux évènements de valorisation du séjour : portes ouvertes, assemblée générale, salons et autres.

### DEMARCHE A REALISER

<b>INSCRIRE LES JEUNES A L'EPREUVE CCF MOBILITE</b>	Permet d'une part d'obtenir des points supplémentaires pour l'obtention du Bac Pro et d'autre part de contribuer à la reconnaissance de cette période de mobilité dans leur parcours de formation.
<b>INSCRIRE LES APPRENTIS A LA SECTION EUROPEENNE</b>	Permet d'obtenir une mention sur le baccalauréat. Cette mention atteste d'un niveau d'anglais professionnel européen.
<b>UNE PREPARATION PEDAGOGIQUE, LINGUISTIQUE ET CULTURELLE (PPLC) DOIT ETRE MISE EN PLACE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'impliquer au mieux dans l'organisation de leur stage dans une entreprise européenne,</li> <li>- acquérir un vocabulaire professionnel et courant,</li> <li>- découvrir un autre pays, une autre culture, des us et coutumes différents,</li> <li>- les impliquer tout au long du projet et les rendre acteurs et auteurs de leur mobilité européenne.</li> </ul>
<b>COMPLETER ENQUETE OLS AVANT LA MOBILITE</b>	Déterminer leur niveau de langue.
<b>ACCEDER AUX COURS DE LANGUE EN LIGNE</b>	Les participants auront accès avant et pendant la mobilité à des cours en ligne qui seront fonction de leur niveau

## DOCUMENTS A FOURNIR

<b>DOCUMENTS OU PIECES</b>	<b>DELAIS</b>
Un chèque de caution de 500 euros	A partir de février – au plus tard mars
Convention de mise à disposition du maître d'apprentissage	Dernier délai avril-mai
Une autorisation de sortie du territoire pour les jeunes qui seront mineurs le jour du départ	1 mois avant le départ
Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)	-Photocopie à remettre dans le dossier d'inscription.  -A posséder le jour du départ pour s'enregistrer à l'aéroport
Une assurance responsabilité civile. S'assurer auprès de son organisme qu'elle couvre le stage à l'étranger	Septembre
Une carte européenne d'assurance à faire auprès de votre organisme de sécurité sociale.	Fin septembre
Remplir fiche sanitaire remis par l'établissement	Septembre
Questionnaire maintien au régime social français pour les apprentis	Septembre
Compléter l'enquête Google form	Septembre